

6 Année. — N° 243.

Le numéro : 40 centimes.



14 Juin 1919.

LE PAYS DE FRANCE

PH. MANUEL

Organe des
ETATS
GÉNÉRAUX
DU
TOURISME

Édité par
Le Matin
2. 4. 6
boulevard Poissonnière
PARIS

Abonnement p: la France: 20Fr.

Epitacio Pessoa
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BRÉSIL

Abonnement p: l'Etranger: 30Fr.

Mop57

Pierre Légerot dit SAINFARÉ
PAR GEORGES DOCQUOIS.

XI

UN SEUL PIRATE SUR LA MER...

(Suite)

Enthousiasmé, Jean, brandissant le journal et le faisant claquer comme un drapeau, prononçait :

— Un peu filandreux, cet article, mais si bien intentionné ! Et la belle fiche que cela me fait pour le chapitre des Légerot dans l'Histoire paternelle ! Et qui donc osera prétendre encore que les corsaires ne sauraient engendrer que des héritiers durs et impitoyables ?

Il avait pris des ciseaux et découpa le filet, en chantonnant :

Un seul pirate sur la mer
Vaut mieux que cent banquiers sur terre.

Et lui aussi répéta ce refrain dix fois exactement.

XII

LA PERCHE

Il n'y avait pas vingt-quatre heures que Pierre était au Rébus, et déjà il pensait à quitter la place.

A cette pensée, il éprouvait une tristesse presque aussi lourde que celle qui l'avait envahi au moment de se séparer de Yorelle, à New-York. L'attrait que Jean exerçait sur lui n'était-il pas, en effet, à peu près de même sorte ? Il voyait seulement maintenant presque tout à fait clair dans la raison, jusque-là demeurée un peu brumeuse, de son attachement pour Yorelle : dès qu'il l'avait vue, il avait senti s'émouvoir en lui toutes ses facultés affectives.

A la vérité, il ne se souvenait pas d'avoir été attiré physiquement vers elle.

Au commencement, il avait pu s'y tromper ; mais, bien vite, il avait dû reconnaître, à son calme auprès d'elle, que rien de bassement terrestre ne l'agitait à ses côtés. Elle était, certes, désirable, et il y eut des minutes où il crut qu'il la convoitait ; mais, sur le point de prendre de la carrure, son désir s'écroulait, comme si quelque chose eût flanché soudain dans ses fondations. Il avait fini par déterminer qu'il avait en Yorelle un rien de plus ou un rien de moins que ce qu'il eût fallu qu'elle comportât pour lui devenir nécessaire autrement que du point de vue platonique. C'est ainsi qu'il avait, en somme, si facilement accepté l'idée du mariage avec le jeune richard de la 5^e Avenue. Et, quand Yorelle l'avait consulté sur ce mariage, s'il lui avait répondu : « Allez-y. Aussi bien, j'allais me mettre à vous aimer de la mauvaise façon, » c'avait été bien moins par conviction que par galanterie...

Mais qu'il lui était malaisé de nettement définir la sympathie qui, auparavant, les avait associés, Yorelle et lui !

En contemplant Jean, qui, assis, maintenant, à sa table, rangeait ses papiers, Pierre se disait :

— Voilà le frère de Yorelle, et il m'a séduit du premier coup comme elle m'avait séduit. Et, de même, il s'est senti attiré vers moi, comme sa sœur l'avait été. Il y a un instinct de la vraie amitié qui n'est pas sujet à l'erreur, et c'est cet instinct qui nous a aimés, Yorelle et moi d'abord, et son frère et moi dans la suite. Dans les deux cas ce fut, et cela reste donc, l'amitié, l'amitié dans son exclusive acceptation.

Encore meurtri d'avoir dû s'éloigner de la sœur, il souffrait, à présent, de devoir renoncer à la solide bénédiction que lui procurait aussi, et presque au même titre, la société du frère.

Cette décision, d'ailleurs, ne pouvait beaucoup tarder à s'affirmer chez un être en qui, tout de même qu'en Catherine, le sens du scrupule de Virginie Purdon, déjà greffé sur Stanislas, s'obstinait à surgeonner.

Pourtant, à la question qu'il s'était posée, dès

Voir les nos 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241 et 242 du *Pays de France*.

le matin : « Et, maintenant, moi, que vais-je faire ? » Pierre eût différé de répondre, si le rédacteur du *Lianvillois* n'avait pris sous son bonnet de pondre cet article, lequel venait de rappeler si implacablement à Pierre qu'il n'avait plus, en tout et pour tout, en son gousset, que dix francs.

Quelles que pussent être les ressources du budget de Leroile, Pierre ne se serait autorisé à en profiter qu'autant qu'il se serait vu capable d'en indemniser son hôte.

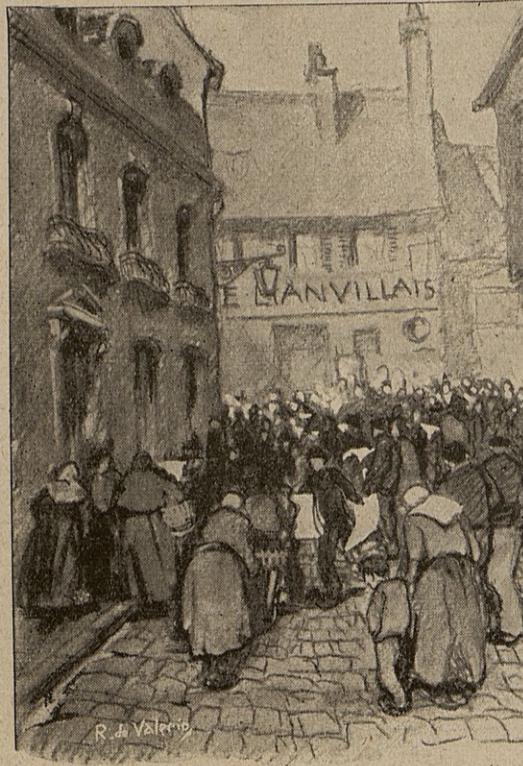
Que celui-ci vînt à découvrir, ce qui ne pouvait beaucoup tarder, que le Légerot porté aux nues par le *Lianvillois* n'était autre que Pierre Sainfare, il le voudrait, généreusement, retenir à son atelier et emploierait à cela tout son art de persuasion...

Il y avait dans ces raisonnements de Pierre une délicatesse qu'on estimera peut-être excessive et qu'il est bien rare de constater chez un arrière-petit-fils de gens tels que les Légerot, même avec le correctif du sang des Purdon ; et l'on sera tenté de mettre le fait en doute.

C'est un fait, néanmoins.

Mais, puisque c'est un fait qui risque de passer pour incroyable, nous pourrons et devrons dire, pour qu'on l'accepte tel qu'il est, que Pierre, toujours malgré lui comédien, céda, en même temps, à son besoin de ne pas démentir aux yeux de Jean le personnage de Sainfare, sous le maquillage duquel il lui était apparu.

Il s'agissait de franchir l'intervalle qui sépare le dessein de son exécution. Mais il s'agissait, aussi, de trouver à cette exécution un prétexte qui lui enlevât de sa brutalité.



Quelque respectueux que Jean pût être de la liberté d'autrui, ne serait-il pas blessé de cette si brusque velléité de partir ?

— Il aura du chagrin, se dit Pierre. Il n'en aura pas moins que moi.

Cette prévision l'entravait plus que toute autre hypothèse.

— Si je remets ; si je n'ai pas, à l'instant, le courage qu'il faut, Dieu sait quand je trouverai le moyen de sortir de cette impasse !

Il se repentit d'avoir dégagé sa malle de la consigne. Mais ce regret se dissipera très vite.

— Sans cette malle, que je ne puis laisser ici et que je ne saurais emporter sans aide, je serais bien fichu de me sauver à l'anglaise... et ce serait du propre !

Il demeurait, toutefois, cruellement ballotté.

Jean, qui était en train de relire la lettre arrivée avec le journal, se mit à rire.

— Quel type ! dit-il. Non, mais quel type !

Et il riait tellement que toute sa crinière secouait le recouffait en saule-pleureur.

— Pierre, écoute-moi ça !

« Cher monsieur Leroile,

» Lors de l'un de vos séjours à Curebourg, vous m'avez fait la grâce de venir me voir, et

je vous ai candidement instruit de l'ambition de toute ma vie, qui est de réunir, en un *compendium* définitif, tout ce qu'a pu suggérer aux écrivains — les antiques aussi bien que les modernes — ce dieu, plus capricieux que la chèvre, plus instable que la femme, plus versatile que la girouette, plus malicieux qu'Asteroth, qu'en un mot comme en cent on appelle HASARD.

» Je suis, présentement, septuagénaire (oui, bien cher monsieur Leroile), et ma vue a tellement baissé que force m'est bien, hélas ! de me résigner à cesser des recherches dans lesquelles, pendant plus de cinquante ans, elle s'est si passionnément usée !

» Au surplus, j'ai lu tout ce qu'on peut utilement lire ; et, au cours de mes lectures, je n'ai jamais manqué de souligner au passage toute définition, tout apophthegme, toute dissertation ou tout développement qui, de près ou de loin, concernât ce *Hasard*, objet de ma constante préoccupation.

» Il me faudrait, désormais, quelqu'un qui, soigneusement, méticuleusement, refeuilletât ces milliers de volumes par moi digérés et en relevât, d'une bonne écriture, tous les endroits encochés de ma main, tous ayant trait sans exception, bien entendu, au malfaiteur susnommé.

» C'est une besogne qui prendrait du temps, mais qui, vous le sentez bien, ne saurait être fastidieuse.

» L'homme qui voudrait loyalement s'y vouer, outre qu'il s'enrichirait l'esprit largement, serait, de surcroît, cela va de soi, nanti, par mes soins, d'une acceptable garniture de poche mensuelle.

» Ne pourriez-vous me découvrir cet homme-là parmi ceux de vos anciens condisciples de l'école des Chartes que ne rebutterait pas cet office auprès d'un vieillard non caco-chyme et, par ailleurs, plus inoffensif qu'une coccinelle ?

» Quel grand dommage que vous soyiez, vous-même, requis par un travail exigeant ! Si vous eussiez été de loisir, savez-vous bien que je n'eus pas hésité à vous faire une proposition directe, poussé à cela que j'aurais été par le souvenir des applaudissements dont vous m'aviez fait l'honneur de me stimuler dans mon ferme propos.

» J'attends votre réponse avec une impatience que mon âge fait admettre ; et, concurremment avec mes salutations d'estime, je vous manderai les meilleurs bonjous de madame Bouton-Leroile, votre si excellente tante, toujours, Dieu merci ! fort belle de santé, et non pas de santé seulement, nonobstant ses fâcheux rhumatismes.

» Remus LACANCAT,

» ancien proviseur du lycée de Curebourg. »

— Effarant ! murmura Pierre.

Pour si étouffée qu'elle fût, l'exclamation parvint à Jean. Il se mépris sur son interprétation.

— Oui, effarant ! approuva-t-il. Imagine-t-on pareil maniaque !

Lui qui aurait voulu tout savoir et tout connaître, lui qui proclamait sa curiosité universelle, il ne pouvait qu'être ahuri par la littérale monomanie de ce Remus Lacancat, buté, soixante ans durant, à l'édition, grain à grain, d'un monument gigantesque à ce seul, à cet unique mot de six signes : HASARD !!!

Mais Pierre fut confondu par la magie de l'événement, trouvait ce mot immense comme la pyramide de Chéops et son zélateur éblouissant comme Phœbus.

Quelle perche ce Lacancat lui tendait ! Et combien opportunément !

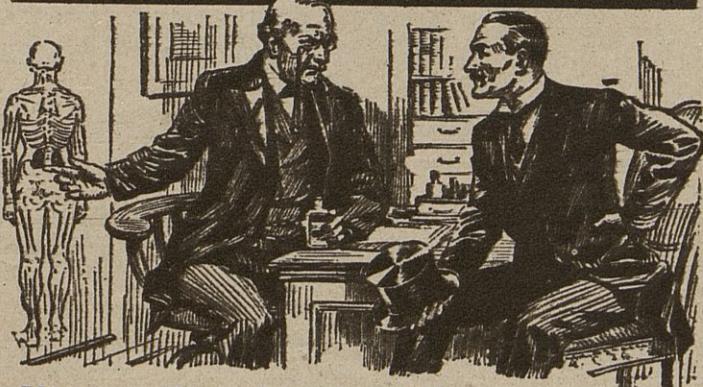
Pourvu que Jean lui permit de la saisir, au moins !

— Je voudrais tout de même lui être agréable, disait celui-ci ; car c'est un brave homme. Mais cette naïveté de croire que, parmi ceux de ma promotion aux Chartes, il peut s'en trouver un sans bibliothèque, sans archives, ou sans chaire ! Où diantre veut-il que je l'aille pêcher, son serpent de mer ?

Pierre, rassuré, respira.

(A suivre.)

URODONAL



Vous souffrez des reins ! Prenez de l'URODONAL et vous serez rapidement soulagé.

L'OPINION MÉDICALE :

« De nombreux maîtres ont démontré l'utilité de l'*Urodonal* et ses précieuses propriétés, et la nécessité de ce médicament dans la lutte contre la rétention urique est devenue une sorte d'axiome médical. Mais l'emploi de ce produit, dans les cas dont nous venons de parler, sera non moins heureux et donnera des résultats non moins favorables. Je connais tel confrère qui autrefois, à chaque fin d'hiver, souffrait semblablement pendant plusieurs semaines et se voyait forcé de réduire notablement la somme de travail. Il s'épargne maintenant cette petite crise grâce à l'usage d'*Urodonal* pris à dose de trois cuillerées à soupe, quotidiennement pendant un mois ou six semaines. »

D^r A. STIÉVENARD,
Professeur d'hygiène à la Centrale d'Education;
Ex-Médecin assistant des hôpitaux de Bruxelles.

« L'*Urodonal* n'est pas seulement le dissolvant le plus énergique de l'acide urique actuellement connu, puisqu'il est 37 fois plus puissant que la lithine, il agit en outre préventivement sur sa formation, s'opposant à sa production exagérée et à son accumulation dans les tissus péri-articulaires et dans les jointures. »

D^r P. SUARD,
Ancien Professeur aux Écoles de Médecine
navale : ancien Médecin des hôpitaux.

Etablissements Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco, 8 francs ; les trois flacons, franco, 23 fr. 25.

Pagéol



répare la vessie
Guérit vite et radicalement
Supprime les douleurs
de la miction
Evite toute complication

L'OPINION MÉDICALE :
« C'est avec plaisir que je vous fais savoir que, ayant expérimenté le Pagéol, j'ai pu constater sa parfaite action anti-septique sur la vessie, et je le prescrirai dans tous les cas où il sera nécessaire. »

D^r Joseph SIMONI,
Médecin-Major, Hôpital militaire d'Asnières.

Etabl. Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. La demi-boîte, franco, 6 fr. 60 ; la grande boîte, franco, 11 francs.

« C'est moi le Pagéol qui donne à tous des vessies neuves et qui guérit les cystites, les pyérites et les prostatites. »

FANDORINE



80 % des femmes ne sont pas satisfaites de leur santé.

A partir de 40 ans, la femme s'engraisse par suite d'insuffisance glandulaire.

Seule l'ophtalmie (*Fandorine*) peut la guérir et lui conserver une taille normale.

Communication :
Académie de Médecine
(13 juin 1916).

Spécifique des maladies de la femme

Arrête les hémorragies,
Supprime les vapeurs,
Guérit les fibromes non chirurgicaux.

Toute femme doit faire chaque mois une cure de FANDORINE

Etabl. Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. Le flacon, fr. 11 fr.; fl. d'essai, fr. 5,30.

Globéol

abrège la convalescence

Anémie
Surmenage
Convalescence



GLOBÉOL augmente la résistance de l'organisme et favorise la guérison

L'OPINION MÉDICALE :

« Extrait total du sérum et des globules du sang, le *Globéol* est incontestablement le plus actif de tous les produits, de toutes les préparations organiques ou minérales vantées comme réparateurs du sang. Il est en même temps le meilleur des toniques nerveux connus jusqu'à ce jour, ce qui lui permet de rendre rapidement la faculté de dormir aux malades qui l'ont perdue par suite de l'épuisement nerveux dont ils sont atteints. »

D^r DELSAUX,
Médecin sanitaire maritime.

« Malgré tous les avantages que peut présenter la sérothérapie artificielle, dont on a parfois voulu faire une méthode capable de remplacer la transfusion sanguine elle-même, et ceci avec avantage, disait-on, malgré qu'il faille toujours avoir recours à elle au moins dans les cas urgents, nous ne croyons pas que la sérothérapie puisse donner en une foule de cas les résultats remarquables qu'on peut obtenir d'une cure prolongée de *Globéol*. En face d'un organisme à remonter, à revivifier, à refaire, c'est toujours à ce dernier que nous donnerons la préférence. »

D^r HECTOR GRASSET,
Licencié ès sciences, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 7 fr. 20 ; les 3 flacons, franco, 20 francs.

JUBOLITOIRES

Traitemen^t curatif des Hémorroïdes

L'OPINION MÉDICALE :

« Les hémorroïdes possèdent maintenant, grâce à la récente création des Jubolitoires, un topique souverain, comme aucun suppositoire n'avait pu en réaliser avant eux. »

D^r ROUANET DU LUGAN,
Médecin sanitaire maritime.



Suppositoires
antihémorragiques,
décongestionnantes
et calmantes,
complétant l'action
du Jubol.

Comme dans
un fauteuil
avec les
Jubolitoires.

Etablissements Chatelain,
2, rue de Valenciennes,
Paris, et t. pharmacies.
La gr. boîte, fr. 6 fr.
les 4 boîtes, fr. 22 fr.

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

Exigez la forme nouvelle en comprimés très rationnelle et très pratique.

Communication
à l'Acad. de Méd.
(14 oct. 1913).
Etabl. Chatelain,
2, r. Valenciennes,
Paris, et t. pharmacies.
La h.^e, fr. 5 fr. 30;
les 5 b.^e, fr. 20 fr.;
la gr. boîte, fr.
7 fr. 20; les 5 gr.
boîtes, fr. 20 fr.



Excellent produit non toxique, décongestionnant, antieu-
corrélique, résolutif et cicatri-
sant. Odeur très agréable.
Usage continu très économique.
Assure un bien-être réel.

Voilà la boîte de GYRALDOSE indispensable
à toute femme soucieuse de son hygiène.

BIBLIOTHÈQUE DU "PAYS DE FRANCE"

EN COURS DE TIRAGE
A L'USAGE DE TOUTES LES FAMILLES FRANÇAISES
ET DES VISITEURS DE CHAMPS DE BATAILLE

Précis
de la
Grande Guerre

PAR LE
Commandant BOUVIER de LAMOTTE
Breveté d'Etat-Major

36 cartes d'objectifs et de progression d'attaques.
Plus de 30 portraits de généraux, avec un curieux
graphique des événements de la Grande Guerre.

4 Fr.

Le Commandant BOUVIER de LAMOTTE, dont les articles documentaires sur les batailles de la Grande Guerre ont été remarqués dans le monde entier, a rédigé pour les combattants, les non-combattants et les visiteurs de champs de bataille ce manuel incomparable des événements de 1914 à 1918 sur le front de France et de Belgique.

Raccourci saisissant de faits, de dates, mais sans aucune aridité, c'est à la fois un récit passionnant et un aide-mémoire qui sera imité sans doute, copié sûrement, jamais égalé.

Tous les noms de généraux, tous les lieux de combat qui méritent d'être retenus, figurent à la place qui leur convient dans cet ouvrage que toutes les familles françaises liront et reliront.

LE PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

sera envoyé aussitôt le tirage terminé à toute personne qui enverra sa souscription accompagnée de 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à Bibliothèque du PAYS DE FRANCE, 2, 4, 6, b^e Poissonnière, Paris.

LE
PAYS DE FRANCE

COLLECTION RELIÉE

6 forts volumes 28 × 36 reliés toile, titre et impression blancs

TOME I. Août 1914 à Mai 1915	TOME IV. Juin 1916 à Novembre 1916
TOME II. Juin 1915 à Novembre 1915	TOME V. Décembre 1916 à Mai 1917
TOME III. Décembre 1915 à Mai 1916	TOME VI. Juin 1917 à Novembre 1917

Prix de chaque volume : 11 francs

FRANCO DE PORT

En vente au "PAYS DE FRANCE", 6, boul^e Poissonnière, Paris

On n'imité pas l'inimitable
Rasoir de sûreté
APOLLO

Breveté

Le seul dont la lame est à tranchants courbes
INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES

En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÉVNERIE
31, rue Pastourelle, Paris

Pour suivre les préliminaires de paix

Achetez

L'ATLAS DE GUERRE

Edité par LE PAYS DE FRANCE

56 Cartes 1 Fr.

Franco : 1 fr. 30

En vente au PAYS DE FRANCE
et chez tous les libraires et marchands de journaux.

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

**Em. CHEVILLARD**13, b^e St-Denis, Paris

Contre 1 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons franco notre Nouveau prix - courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Dubaïgh à titre gracieux.

LA FRANÇAISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

QUELQUES NOUVELLES RÉPONSES A NOTRE ENQUÊTE

Voici d'autres lettres dont nous publions les passages les plus intéressants :

De M^{me} Maggy Goulé :

La femme peut et doit jouer dans la société un rôle égal à celui de l'homme, bien que parfois un peu différent. Elle ne doit être écartée d'aucune carrière libérale, d'aucune profession. Elle doit nécessairement choisir celle qui convient à ses aptitudes physiques, à son intelligence. On a vu, depuis la guerre, dans certains pays, des couvreuses, des fumistes, des « pompières », et elles ont rendu de grands services. La femme peut voter et même être éligible. Il y aura toujours des fluctuations sentimentales dans les relations entre hommes et femmes, suivant les époques et les pays, mais cela reste, au fond, à peu près la même chose.

L'homme, en général, préférera sa femme dans l'ombre du foyer, mais il y a des exceptions. Certains, aussi, craignent la concurrence possible. Quant à la femme, cela dépend de son caractère, combattif ou résigné.

Le travail de la femme ne peut rapprocher ni éloigner les époux, sauf certains cas particuliers.

Les mariages légitimes ne seront ni plus rares ni plus nombreux de par le nouvel état de choses... les autres, c'est différent.

Tout travail physique trop dur, tout travail au dehors ne favorisera pas la maternité, au contraire. L'éducation des enfants souffrira certainement de l'absence forcée de la mère, à moins de se faire dans des institutions modèles, encore à créer, où des femmes de cœur et d'intelligence voudront se consacrer entièrement à ce genre de multiple maternité.

La liberté doit être pour tous ceux qui sont dignes de la comprendre, hommes ou femmes.

La protection de l'homme, comme toutes les protections, est souvent une tutelle, et parfois gênante.

En résumé, il est absurde de demander à l'homme le rôle qu'il désire voir rempli par la femme, et réciproquement. Que la Française montre, dans un prochain avenir, ce qu'elle peut être et son compagnon l'appréciera à l'œuvre !

De M. Daniel Glaume :

La femme ne doit pas voter, en raison de la mobilité et de la sensibilité de son caractère.

Trop facilement influençable, la femme ne doit pas être éligible.

Pendant la guerre la femme a acquis de la force physique et morale, mais elle a accueilli avec joie le retour de son mari, et leurs relations sentimentales sont devenues plus étroites.

L'homme souhaite voir sa femme rester au foyer et s'occuper seulement de son ménage et de ses enfants.

Le travail de la femme rend certainement les mariages plus nombreux.

De M^{me} de Monchenn, Constantine :

Relativement au vote des femmes, pourquoi introduire la femme dans la politique ? La Chambre des députés a d'autres questions plus intéressantes et plus pressantes à discuter que le vote des femmes. Si la France veut des enfants, qu'elle laisse la femme à son foyer.

De M. Adoyed :

La femme ne doit pas siéger au conseil municipal ou à la Chambre des députés car elle ne peut s'occuper à la fois de politique et d'une bonne gestion du ménage.

M. René Colas nous écrit :

Je me fais un honneur de vous soumettre mes réflexions sur la Française dans la société de demain.

L'admirable conduite de la femme qui a enduré pendant cette longue guerre de terribles souffrances avec courage et avec calme mérite qu'elle joue dans la société un rôle égal à celui de l'homme sous certaines réserves.

Il y a certaines carrières libérales et professionnelles dont la femme doit être écartée pour le bien-être de son foyer.

Je reconnaîs à la femme le droit de vote et c'est un devoir de le lui accorder pour qu'elle puisse, comme l'homme, faire représenter devant la nation ses opinions.

La femme ne devra jamais à aucun moment être éligible.

L'homme demandera surtout à la femme de veiller à la bonne éducation de ses enfants, d'en faire de bons Français, de bons patriotes et de laisser gravé au fond de leur mémoire le mot d'ordre qu'ils devront plus tard passer à leurs enfants : « Souvenez-vous ! »

Françaises, debout ! voyez ce que l'on attend de vous ; lisez sans amertume ces quelques lignes ; laissez vos aspirations de côté, et vous rendrez service aux Français et à la France tout entière.

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

du 31 Mai au 7 Juin



LE 2 juin a eu lieu au château de Saint-Germain la remise à la Délégation autrichienne des conditions de la paix. Dans le cadre solennel du protocole, ce grand acte s'est accompli avec une simplicité impressionnante. Les délégués autrichiens ne se présentaient pas, comme les Allemands, « républicains d'empire », avec l'assurance de gens qui persistent à se croire vainqueurs après avoir été battus : ils ont su garder l'attitude résignée de vaincus dont la défaite est irrémédiable.

La Délégation n'a reçu, à vrai dire, ce jour-là qu'une partie des conditions de la paix ; mais le texte qui lui a été remis contient les clauses les plus importantes : celles qui consacrent le démembrement de l'empire des Habsbourg. De l'édifice auquel Metternich et François-Joseph avaient mis la dernière main sont détachés la Bohême, la Galicie, la Moravie et la Bohême ; le Trentin, l'Istrie, la Carniole, la Dalmatie, une partie de la Carinthie et de la Styrie. L'Italie, la république tchéco-slovaque, l'Etat serbo-yougo-slave se complètent ou s'édifient avec ces matériaux. On voit, par la carte ci-contre, le peu qu'il reste du puissant empire. Les peuples qui lui furent inféodés contre leurs aspirations se détachent sans regret de l'agréat disparate où ne les retenaient que la force et l'habileté de gouvernements qui savaient se faire craindre, mais savaient encore mieux se faire détester. L'Autriche, devenue un des plus petits Etats de l'Europe avec une population réduite à quelques millions d'habitants, ne se compose plus que de ce qui est proprement autrichien : elle doit reconnaître l'indépendance des Etats qui se sont formés à son détriment ; elle n'a plus aucun accès à la mer ; elle ne pourra rien exporter, rien importer, sans recourir au bon vouloir de ses voisins. Une des clauses connues du traité lui enlève sa flotte de guerre — qu'en ferait-elle, n'ayant plus de ports ? — sa flotte aérienne, sa flotte du Danube ; et elle ne pourra, dans l'avenir, entretenir aucune force aérienne ou navale. Le régime des douanes, le traitement des ressortissants des puissances alliées, les biens autrichiens en pays alliés, les dettes extérieures des sujets autrichiens, la propriété industrielle, etc., font l'objet des autres clauses communiquées. Sont annulés tous les traités conclus jusqu'à ce jour par l'Autriche. Les clauses encore réservées se rapportent au statut militaire futur de l'Autriche et à ses obligations financières envers les alliés. Sa délégation a quinze jours pour présenter ses observations, qui seront reçues et auxquelles il sera répondu de la même manière que pour la délégation allemande.

En Autriche comme en Allemagne, ces conditions ont causé une véritable consternation ; le gouvernement a ordonné un deuil national de trois jours. Le 4 juin, le chancelier Renner quittait Saint-Germain pour aller conférer au sujet de la situation avec les membres du cabinet de Vienne.

Comme il fallait bien s'y attendre, la proclamation de la république rhénane a soulevé dans les cercles officiels en Allemagne une émotion considérable. Bien que le président Dörten ait spécifié dans la proclamation constitutive du nouvel Etat que la nouvelle république est « créée dans le cadre de l'union des Etats allemands », on voit dans cet acte, à Berlin, un premier attentat contre l'unité politique que l'on voudrait maintenir à tout prix. D'ailleurs il est d'un mauvais exemple : le Hanovre parle, de son côté, de séparer ses intérêts de ceux de la république allemande. Aussi, en réponse à la notification qui lui fut faite de l'événement, le ministre Scheidemann a-t-il ordonné des poursuites pour haute trahison contre le Dr Dörten et tous ceux qui ont participé au mouvement séparatiste.

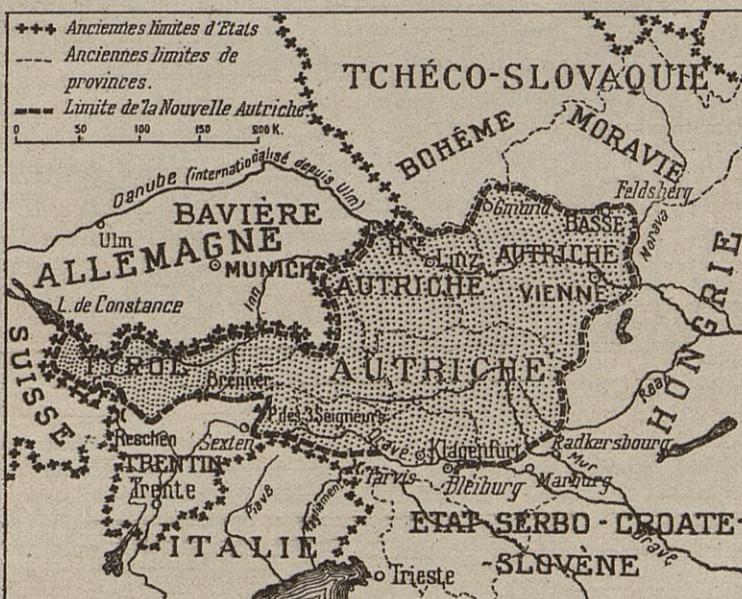
Les grèves ont recommencé. A Paris, elles n'ont pas cessé de la semaine : il y en a aussi dans quelques grandes villes et le chômage volontaire s'est étendu aux principaux centres miniers. A Paris, la circulation du métro, du Nord-Sud, des autobus et tramways, sans être absolument arrêtée, a été si réduite que la majeure partie de la population a dû se passer de ces moyens de transport. Grâce à un temps superbe les meetings du métro et du Nord-Sud ont tourné à l'idylle. Les grévistes se réunissaient en plein air. Sur les pelouses du bois de Boulogne ou du bois de Vincennes, dans la plaine Saint-Denis, contrôleurs et poinçonneuses, wattmen et autres agents, tout en savourant la bonne parole syndicaliste, s'emplissaient à loisir les poumons d'air pur. Il faut dire d'ailleurs que nulle part il n'y eut de désordre ; mais les grèves se greffaient l'une sur l'autre avec un déplorable entraîn, toujours pour les mêmes motifs : salaires, vie chère, retraites ; la plupart des grandes corporations quittaient

l'une après l'autre le travail : celles qui avaient obtenu, ou à peu près, satisfaction continuaient ou recommençaient la grève par esprit de solidarité envers les autres.

Le lieutenant Read et ses compagnons, qui viennent d'accomplir sur le « N.C.-4 » la première traversée aérienne de l'Atlantique, ont été accueillis avec un enthousiasme général à Plymouth, où ils sont arrivés, comme nous l'avons signalé, le 31 mai. Londres les a également fêtés. A Plymouth, le maire, en les recevant officiellement, fit remarquer à Read que l'endroit où ils se trouvaient en ce moment était celui-là même où en 1621, les « Pèlerins » s'embarquaient pour l'Amérique. Hawker fut un des premiers à apporter à son heureux concurrent ses félicitations. Le lieutenant Read s'est déclaré enchanté de sa longue randonnée, mais il ne s'est pas montré disposé à l'entreprendre en sens inverse : « Qu'un autre, a-t-il dit, essaie à son tour. » En compagnie des pilotes des « N.C. » 3 et 1 et du constructeur de ces appareils il est venu passer quelques jours à Paris où il a été chaleureusement reçu. Quant au « N.C.-4 », après le superbe effort qu'il vient d'accomplir, il ne volera plus. Il sera exposé à demeure au musée de Washington.

Le tourisme vient d'affirmer, en un nouveau congrès, sa tendance à prendre dans la vie nationale la place qui lui revient. Ce congrès s'est ouvert à Alger sous la présidence de M. Jonnard qui a tracé à cette occasion le vaste programme à accomplir pour la sauvegarde des sites et des monuments de la colonie, l'amélioration des voies de communication et l'exploitation des sources thermales.

Le congrès pour l'aménagement du Rhône qui s'est tenu à Grenoble s'est clos le 2 juin par un vote de résolution scellant l'accord de toutes les collectivités intéressées. Le projet approuvé comprend l'aménagement du fleuve au point de vue des forces hydrauliques et de la navigabilité. L'utilité de ces travaux se démontre par l'accroissement du trafic sur le Rhône qui, en ne faisant usage que de ports insuffisants, a passé, entre Lyon et l'embouchure, de 121.000 tonnes en 1879 à 400.000 tonnes en 1913. Le projet s'applique en outre à l'irrigation des deux rives et à l'installation de forces motrices capables de fournir, pour commencer, 200.000 kilowatts à la région parisienne, tout en alimentant d'énergie électrique le département et plus tard le bassin du Rhône. On évalue à un milliard et demi le coût des travaux nécessaires : cette dépense serait supportée par les villes, départements et autres collectivités et en partie par l'Etat.



LES FRONTIÈRES DE L'AUTRICHE D'APRÈS LE TRAITÉ DE PAIX.

NOTRE COUVERTURE

M. EPITACIO PESSOA

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE BRÉSILIENNE

C'est à Paris, où il se trouvait encore il y a quelques jours en qualité de chef de la délégation du Brésil à la Conférence de la Paix, que M. Epitacio Pessoa apprit son élection à la présidence de la République.

M. Pessoa arrive jeune au pouvoir suprême : il est né en 1865 dans l'Etat de Parahyba du Nord. Il fut d'abord magistrat. Ses débuts en politique remontent à la lutte contre l'empire, qui fut renversé en 1889. Il fut le premier secrétaire du premier gouvernement républicain de l'Etat de Parahyba du Nord. Puis, âgé seulement de vingt-cinq ans, il fut élu à l'Assemblée Constituante où il a siégé avec éclat dans plusieurs législatures.

M. Pessoa a été ministre de l'intérieur, ministre de la justice, juge pendant dix ans à la Cour suprême. Il s'est signalé par une profonde réforme de l'instruction publique. On lui doit la rédaction du Code de droit public international adopté par l'Union panaméricaine. Il était sénateur fédéral depuis 1912.

Le 25 février dernier, la Convention, composée de représentants de tous les Etats du Brésil, le désignait pour la présidence de la république, et la nation, par son vote, ratifiait ce choix à une majorité considérable.

M. Epitacio Pessoa, qui va présider pendant quatre ans aux destinées d'un pays quinze fois grand comme le nôtre, avec des pouvoirs analogues à ceux du président Wilson, est un sincère ami de la France, où il ne compte que des sympathies. Il a quitté Paris le 3 juin et c'est sur un croiseur français, mis à sa disposition par notre gouvernement, qu'il rentre au Brésil pour y prendre possession de ses hautes fonctions.

La République des provinces rhénanes

La république rhénane qui vient de naître à la faveur de l'effondrement de l'empire allemand est un phénomène assez banal, et qui était peut-être attendu par tous ceux qui n'ont pas oublié la politique capricieuse des Allemands de la rive gauche du Rhin depuis que, par des actes solennels, ils se donnèrent (21 mars 1793) à la France jusqu'à leur absorption complète par la monarchie prussienne héritière de l'Autriche.

Leur enthousiasme pour nous dura peu, et les exactions de Custine firent bientôt comparer les troupes républicaines aux soldats de Louis XIV qui brûlèrent le Palatinat. Néanmoins on ne peut nier que le geste des Rhénans ne soit dû surtout aux survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne, survivances dont l'empreinte a été bien souvent signalée par des observateurs.

L'événement s'est accompli sans secousses, et a été porté à la connaissance de l'Europe par une proclamation issue du comité républicain rhénan, hessois et de Nassau annonçant en ces termes la fondation de la république :

« Une république rhénane autonome est fondée au sein de l'Allemagne en tant que république pacifique, qui est composée de la province rhénane du Vieux-Nassau, de la Hesse rhénane et du Palatinat.

» Cette fondation a lieu sur les bases suivantes :

» 1^o Les frontières restent les mêmes, Birkenfeld inclus ;

» 2^o Des changements de frontière ne peuvent être faits qu'avec l'approbation des autres nations interalliées. Cette approbation sera établie par un plébiscite.

Le gouvernement provisoire de la république rhénane est exercé par les délégués des peuples soussignés. Les élections pour l'Assemblée rhénane auront lieu sans retard, d'après le mode électoral en vigueur à l'Assemblée nationale allemande.

Coblence est le siège du gouvernement nouveau et de l'Assemblée rhénane. Le gouvernement provisoire a son siège à Wiesbaden. Les autorités régionales et communales continuent à exercer provisoirement leurs pouvoirs. Le gouvernement provisoire prend la place des gouvernements centraux et prussiens, bavarois et hessois. »

On remarquera que la nouvelle république ne forme pas un Etat indépendant, mais une république autonome à l'intérieur de la « Grande Allemagne ».

• • •

Bien que nous soyons un peu chez nous depuis les traités de Campo-Formio et de Lunéville dans cette partie de l'empire d'Allemagne, nos publicistes, nos commerçants qui y ont pénétré, soit avant la guerre, soit après, ont avoué avec ingénuité qu'elle leur paraissait, malgré sa façade prussienne, comme un prolongement de notre patrie.

C'est qu'ils ont oublié certainement que la rive gauche du Rhin fournit quatre départements à la France : la Roë, chef-lieu Aix-la-Chapelle ; le Rhin-et-Moselle, chef-lieu Coblence ; la Sarre, chef-lieu Trèves, et le Mont-Tonnerre, chef-lieu Mayence.

Ils ont oublié également que l'année 1806, qui vit s'éteindre le Saint Empire, organisa la Confédération du Rhin. Par ce statut, dit M. J. Rovière, à qui l'on doit un beau livre sur

les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne, les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archichancelier, l'électeur de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Berg, les princes de Nassau et de Hohenzollern renonçaient à tous les liens qui les avaient rattachés au Saint Empire et reconnaissaient Napoléon comme leur protecteur.

« En 1805, ce fut le tour du grand-duché de Varsovie, récemment créé, ainsi que du royaume de Westphalie formé par Napoléon avec les anciennes provinces de la Prusse situées entre l'Elbe et le Rhin, avec une partie de la Hesse, le duché de Brunswick et une portion du Hanovre. » Telle fut la Confédération du Rhin qui comprenait, en 1809, 37 membres et 14.700.000 habitants.

Et Napoléon ne s'arrêta pas en si beau chemin. « En 1810, il mettait fin à la souveraineté de quatre princes et à la liberté des villes hanséatiques ; il réunit à l'Empire toute la partie de l'Allemagne située le long de la mer du Nord : Hambourg devint alors le chef-lieu d'un de nos départements. »

• • •

Cette rapide esquisse historique fait bien comprendre pourquoi un de nos frères, M. Jules Huret, a vu, à Mayence, des ouvriers s'aborder en se disant « Citoiliens », appeler un lavoir un « lafor », une toupie « dobish », et des enfants répéter en jouant pour se compter ou pour s'exclure :

Un, deux, do,
Caprunendi mo.
Caprunendi citoillien !
Un, deux, do.

Ce qu'il traduit ainsi :

Un, deux, trois,
Capitaine et Roi.
Capitaine et citoyen !
Un, deux, trois.

• • •

Ces vestiges de l'occupation française et l'hostilité des populations rhénanes à l'égard de la Prusse pèsent constamment sur l'opinion de nos journaux qui ne se souviennent pas, en accueillant sympathiquement la nouvelle république, que ceux qui vont diriger ses destinées ont été avant et pendant la guerre les porte-parole du pangermanisme, que leur organe principal, la *Koelnsche Volkszeitung*, préchait contre nous la guerre sans merci et découvrait assez cyniquement son appétit annexioniste.

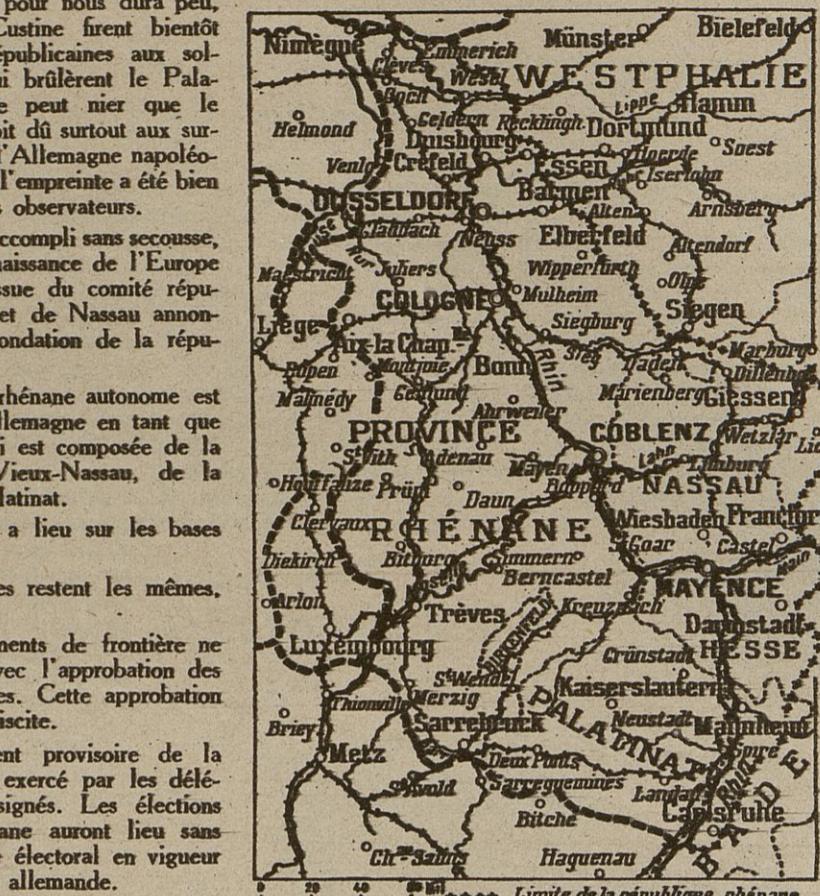
Mais si les Rhénans ne nous aiment guère, il convient de rappeler que le Prussien, qu'il soit sujet de Frédéric-Guillaume ou de Guillaume II, fut toujours à leurs yeux la bête noire imposée par des remaniements territoriaux pour lesquels on ne daigna pas les consulter.

Nous avons trop le souvenir des articles d'Armand Carrel, des discours de Mauguin, des mémoires de Gouvin-Saint-Cyr pour voir sans parti pris une métamorphose qui ne présente au point de vue politique qu'un intérêt purement historique.

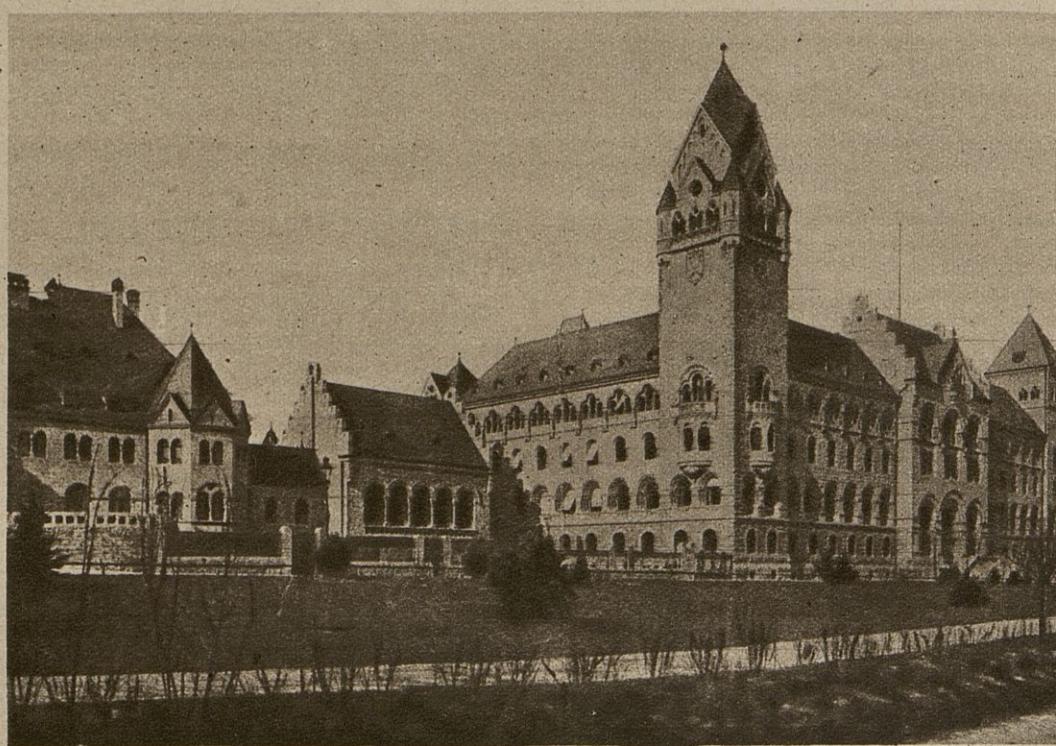
C'est que, si quelques Allemands se souviennent encore des libertés que la France leur apporta, le plus grand nombre connaît mieux le « radieux printemps » de Sybel, célébrant le lien qui rattachait les provinces du Rhin à la Prusse.

Attendons pour nous réjouir.

JEAN CARMANT.



LES TERRITOIRES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE.



LE PALAIS DU GOUVERNEMENT À COBLENCE.

LA REMISE DU TRAITÉ AUX DÉLÉGUÉS AUTRICHIENS



La remise des conditions de la paix aux délégués de l'Autriche a eu lieu, le 2 juin, au château de Saint-Germain. Dans cette photographie de la cérémonie, on les voit tournant le dos, assis, au premier plan ; M. Renner, debout, lit sa déclaration. En haut de la page c'est l'entrée de M. Renner suivi de ses collègues, et leur sortie. Au-dessous, le président Wilson arrive ; MM. Chaleil, Clemenceau, Lloyd George s'en vont. Dans la rangée suivante, M. Orlando, le maréchal Foch.

UNE EXPOSITION D'ART NÈGRE A PARIS



Une première exposition d'art nègre et d'art océanien vient de s'ouvrir à Paris. Les figures que nous reproduisons relèvent du domaine religieux ; ce sont des idoles ou des masques servant à conjurer les mauvais esprits. Une représentation de danses nègres a eu lieu en même temps. Les dessins qui sont au milieu de la page ont été exécutés : le premier, pour le costume de M^{le} Karyathis dans la danse de la reconnaissance ; le second, pour le costume de M. Herrand dans une danse guerrière ; celui qui est au-dessous, pour le costume de M^{le} Napierkovska dans la danse du crabe.

L'AMOUR DE LA TERRE NATALE

(Photographies de l'envoyé spécial du *Pays de France*.)

LA série de photographies que nous publions dans cette page et dans les pages suivantes est le témoignage le plus certain du désir de faire revivre cette terre ravagée par les Barbares qui possède le cœur des populations revenues. Quelle ténacité, quelle ingéniosité doivent montrer ces Français du Nord et de l'Est pour arriver à s'assurer un misérable foyer au milieu des décombres ! Malgré tout ce qu'on leur a pu dire sur l'affreux spectacle que présentait leur pays, ils ont voulu revenir et beaucoup, après avoir vu, après avoir constaté que le désastre annoncé était encore supérieur à ce qu'ils avaient cru, ont voulu rester quand même ; car l'amour du sol natal est plus fort que tout.

Aussitôt ils se sont mis au travail ; ils ont fouillé les ruines ; ils ont trouvé des épaves soit sous les pierres de leurs maisons, soit dans les tranchées, dans les abris construits par les Boches. Dans les caves, dans

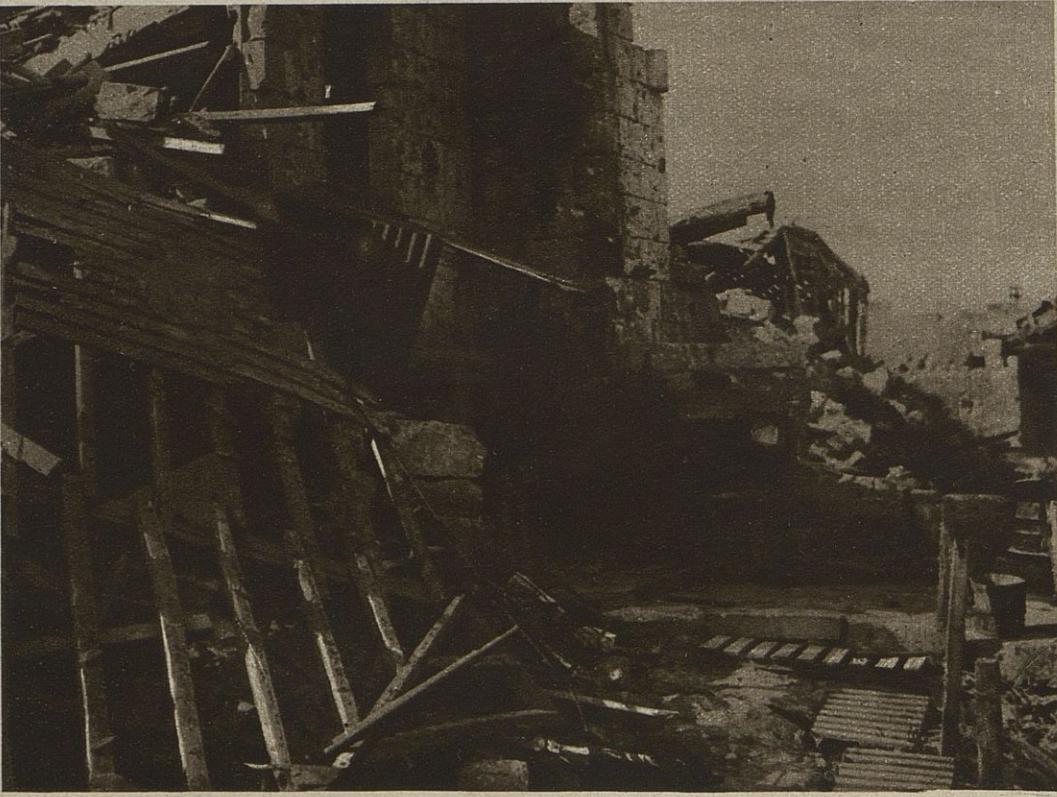
les cagnas abandonnées ils se sont installés et là ils vivent attendant qu'ils puissent rebâtir leur demeure. Jusqu'à présent ils avaient compté sur l'aide de l'administration ; ils commencent à désespérer, car le secours promis est bien long à venir. Ces demeures improvisées peuvent suffire pendant la belle saison ; mais lorsque les pluies de l'automne, les froids de l'hiver séviront, quel sera le sort de ces braves gens ?

Alors qu'ils sont privés de l'essentiel, des milliers d'outils sont abandonnés sur les champs de bataille, les planches pourrissent, les tôles se rouillent dans les gares militaires et les dépôts-magasins de l'armée.

Dans le désert qu'est maintenant Tergnier, des habitants, comme on le voit ci-dessous, utilisent d'anciens abris d'artillerie ; une ménagère épluche des légumes dans un poste de commandement ; le café-restaurant de la gare de Tergnier est installé dans un abri fait de tôles ondulées.



LA VIE FAMILIALE RENAIT DANS LES RUINES



Ici encore la désolation et la misère. Vendeuil, sur la route de La Fère à Saint-Quentin, l'une de ces localités si prospères de la vallée de l'Oise, qui comptait douze cents habitants, tirant sa richesse de ses fabriques de broderies, n'est plus que ruines et décombres. Et cependant cent vingt habitants sont revenus ; ils se sont installés dans les anciennes cagnas laissées par nos troupes ; les hommes vont travailler à la mise en état du canal latéral ; les femmes s'occupent à combler les tranchées et les trous d'obus. Et l'on vit comme on peut. Cette maman et ces jeunes filles sont à Chavignon, entièrement détruit ; elles sont rentrées les premières ; soixante de leurs concitoyens les ont suivies ; le mari, emmené par les Allemands, est mort des privations qu'il a subies ; il aurait voulu faire revivre sa terre ; sa femme et ses filles se sont installées dans une cave et elles aussi n'ont qu'un désir : celui de cultiver leurs champs, mais elles ne possèdent aucun instrument agricole et l'administration qui devait tout fournir aux malheureux habitants semble ignorer encore ces régions.

CES PAYS NE DEMANDENT QU'A RENAITRE



A Beaurain, faubourg de La Fère, un ancien Parisien, M. Tuvaudey, que les Allemands avaient emmené dans le Nord, est rentré le premier. Sur l'emplacement de sa villa détruite, il a construit un abri en carton bitumé qu'il occupe avec sa femme et son fils. Dans les décombres il a retrouvé les choses les plus nécessaires au ménage ; il a installé une pompe pour arroser son jardin qui lui fournit des légumes ; à côté se trouve un beau verger.

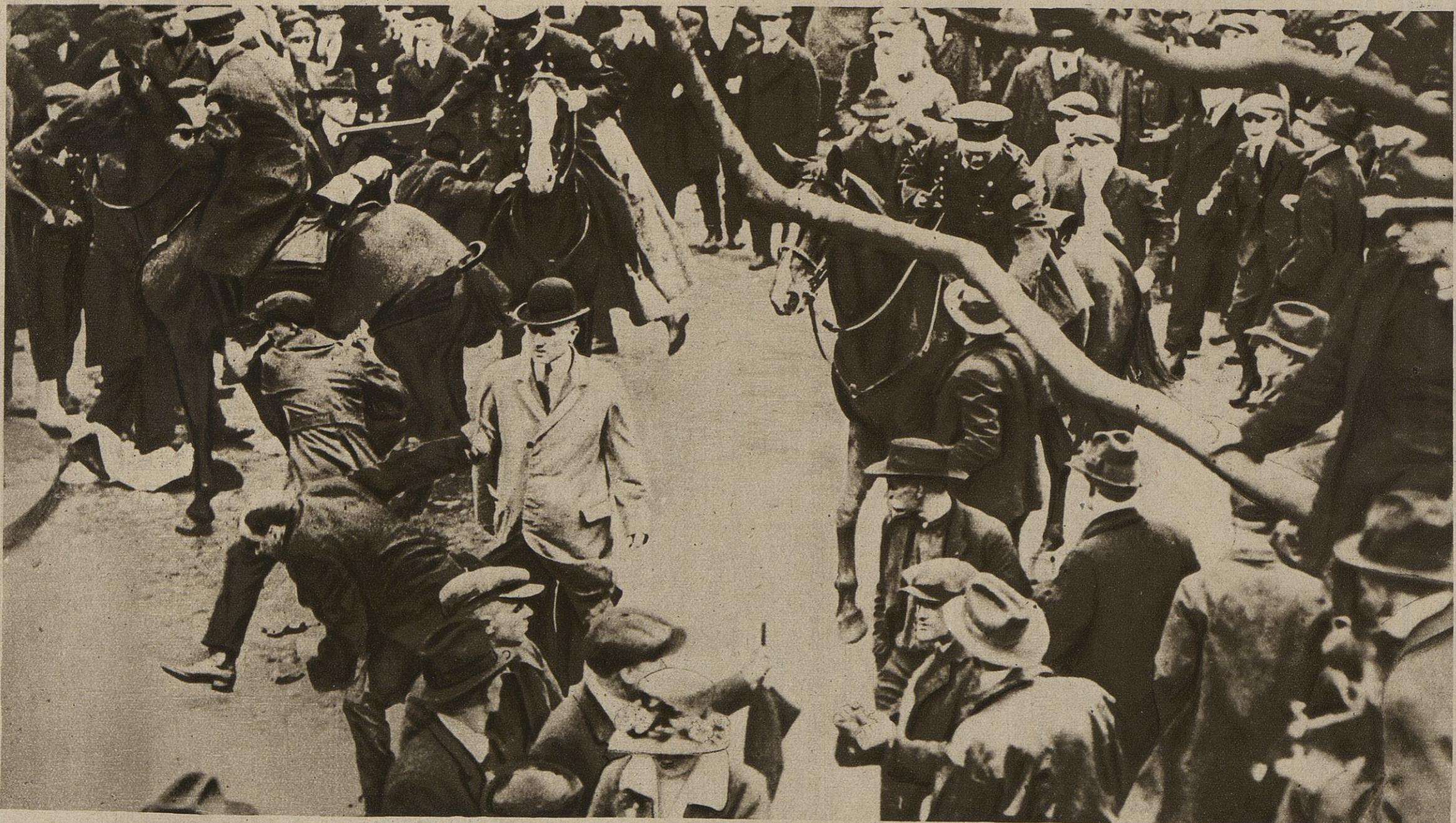


Entre Saint-Quentin et Ham, un paysan s'est réinstallé sur ses terres avec sa famille ; il occupe une cagna laissée par l'armée allemande. Il a déjà quelques poules. Courageusement lui et les siens se sont mis au travail ; tout autour de son ancienne ferme les champs sont défrichés et labourés. Au contact du sol, le paysan de France retrouve une nouvelle énergie ; mais il faut lui fournir les bêtes de labour et les instruments agricoles ; il faut l'aider !



Près de Meurchin, sur la route de Meurchin à Carvin, cet abri abandonné par les Anglais sert de demeure à des Flamands qui sont venus s'y installer ; le père, la mère et trois enfants y vivent au milieu de meubles hétéroclites. Eux non plus ne sont pas restés inactifs ; ils ont entrepris la mise en état d'une briqueterie qui donnera les matériaux pour la reconstruction des maisons pulvérisées ; car dans ces pays le moellon est remplacé par la brique.

LES CONSÉQUENCES DE L'AGITATION OUVRIÈRE AUX ÉTATS-UNIS



L'effervescence que l'on constate en ce moment un peu partout dans les classes ouvrières se traduit ici par des grèves, ailleurs par des manifestations dans la rue. Il y a même eu dernièrement aux Etats-Unis des attentats terroristes. A Cleveland, où on a signalé des troubles très graves, cette photographie, une des premières reçues de là-bas, a été prise pendant un conflit entre des manifestants et la police montée. La police ayant voulu disperser le cortège, une bataille s'engagea, qui bientôt s'étendit dans la principale rue sur plus d'un kilomètre. Pendant ce temps, une autre colonne cherchant à déboucher dans le square était refoulée par une charge de camions automobiles et de tanks. Il y eut deux tués, deux cents blessés dont soixante-dix policiers et cent trente agitateurs arrêtés, dont cinq seulement sont nés en Amérique.



ECHOS



UNE RICHE RIME : « ESAUS... LES A EUS ! »

ADMIS récemment dans le sein de l'Académie Goncourt, M. Emile Bergerat, dont la verve étincelante illustra le pseudonyme de Caliban, est un poète qui ne craint point, le cas échéant, de recourir au calembour. Dans un de ces poèmes que pendant la guerre il a consacrés à la gloire du Poilu et dont il compte publier incessamment le recueil, il a écrit :



M. Emile BERGERAT.

Cinq ans de singe aux lentilles
Même pour des *Esais*
C'est dur — mais on les a eus !

Les amateurs de jeux de rimes sont souvent des amateurs de jeux de mots : Victor Hugo lui-même ne dédaignait pas le calembour, bien au contraire !

PASSEPORTS ET CONTRÔLE POSTAL

IL faut que la France s'applique à projeter à travers le monde le rayonnement de son expansion économique... L'activité nationale ne doit plus connaître de frontières !

Telle est la louable doctrine que l'on entend prêcher un peu partout...

— Ne plus connaître de frontières ? objectent les commerçants, nous ne demandons pas mieux ! Mais au moins faudrait-il qu'on nous facilite la besogne ! Or il n'en va pas ainsi... Si, d'aventure, et le cas se présente souvent, nos affaires nous obligent à nous rendre dans quelque pays limitrophe de la France, tel que la Suisse ou l'Espagne, nous nous heurtons aussitôt aux pires difficultés. Pour arriver à obtenir les passeports nécessaires, les formalités sont tellement longues que, lorsqu'enfin elles se trouvent remplies, le voyage projeté a parfois cessé d'avoir sa raison d'être !... Et notez que, si nous nous bornons à traiter nos affaires par correspondance, là encore nous nous trouvons aux prises avec d'autres complications : celles résultant du contrôle postal !... Jaloux d'affirmer son existence, il impose à nos lettres, pour le franchissement des frontières, des délais aussi indéterminés que préjudiciables !...

Il y a là évidemment d'exaspérantes entraves, que seules justifiaient des circonstances de guerre : peut-être serait-il opportun de songer à les faire disparaître ? M. Lebureau y pense-t-il ? Oui, sans doute... Mais alors on aimerait à ce qu'il le fît voir...

DÉCOLLETAGE... "A L'AUSCULTATION" !

C'EST la mode et l'expression nouvelles... Nos élégantes actuelles arborent des corsages si abondamment échancrés qu'un médecin pourrait procéder sur elles aux pratiques de l'auscultation, sans qu'elles eussent à se dévêtir davantage...

Et voilà pourquoi le décolletage en vogue a été baptisé du nom pittoresque de « décolletage à l'auscultation » !

LE FRANÇAIS, LANGUE DIPLOMATIQUE

LE 29 mai dernier, date à laquelle expirait le délai fixé pour l'envoi des contre-propositions allemandes, le volumineux factum de M. de Brockdorff-Rantzau arriva au ministère des affaires étrangères... rédigé en langue germanique ! Etais-ce là une mauvaise plaisanterie ? Sans doute M. de Brockdorff-Rantzau s'excusa très fort de n'avoir pu, faute de temps, joindre au texte allemand des traductions française et anglaise. Il n'en va pas moins que ces traductions ne furent envoyées que quarante-huit heures plus tard, et qu'en attendant, vu l'urgence, il fallut procéder au déchiffrement immédiat de l'énorme fatras tudesque : plus de deux cents grandes pages ! Or le 29 mai était précisément le jour de l'Ascension : jour férié... Si bien que l'on eut beaucoup de peine à met-



tre la main sur le nombre de traducteurs nécessaire au prompt accomplissement de la rude besogne !

— Mais aussi, observa avec un fin sourire un ancien « de la carrière », pourquoi n'avoir point maintenu, selon la saine tradition d'autan, l'emploi obligatoire du français comme langue diplomatique ?

Nombre de bons esprits estimeront que ce vieux diplomate n'avait pas tort...

SIGNATURES D'AVEUGLES

UNE sollicitude de plus en plus grande se porte vers les aveugles, dont le nombre, hélas ! s'est tristement accru à la suite de la guerre.

A leur sujet, l'Académie de Médecine s'est préoccupée l'autre jour d'une question assez importante. Comment remédier aux inconvénients qui se présentent quand les aveugles ont un document à signer ? Evidemment, on éprouve des difficultés à faire accepter leur signature, souvent irrégulière, mal venue, peu lisible, et susceptible de prêter à contestation.

M. Ferrier a trouvé une solution fort ingénue : il a proposé que la signature des aveugles fût authentifiée par l'apposition de l'empreinte digitale.

Par ce procédé, en effet, toute contestation deviendrait impossible.

AU PAYS DE FRANCE

COMPRENDRE ET TRAVAILLER

QUE sera, pour nous, la Paix qui vient ? A quoi les sages s'accordent à répondre : — La Paix sera... ce que nous la ferons. Et un écrivain démontre dernièrement que les traités se mueraient promptement en chiffons de papier « pour les peuples incapables de justifier chaque jour leur droit aux bénéfices obtenus et leur aptitude à les mettre en valeur ».

Conclusion : il faut « gagner la Paix », comme nous avons « gagné la Guerre ».

Or, comment avons-nous gagné la Guerre ? Un de nos chefs éminents, le général Debeney, récemment placé à la tête de l'Ecole de guerre, vient de déclarer à ce propos : « Notre soldat a été victorieux parce qu'il a compris... » Oui, il a compris la guerre qu'il fallait faire et que ses officiers lui expliquaient « en le traitant comme un camarade à qui l'on doit la vérité ».

Eh ! bien, je le répète, nous gagnerons la Paix comme nous avons gagné la Guerre : en comprenant...

Et nous saurons « comprendre », à la condition que nos dirigeants nous traitent « comme des camarades à qui l'on doit la vérité ». — Par l'attitude magnifique dont elle a témoigné aux heures les plus graves, la Nation a conquise le droit d'exiger que désormais un seul langage soit tenu vis-à-vis d'elle : celui de la franchise.

Voilà pourquoi il faut applaudir tout particulièrement à ces paroles lancées l'autre jour par M. Ribot du haut de la tribune du Sénat :

« Parlons au pays, il serait indigne de ne pas lui dire hautement la vérité... Cela vaut mieux que toutes les habiletés et les dissimulations... Ce pays comprend admirablement, et quand il aura compris, comme il veut vivre, comme il a encore toutes les vertus de la race, il travaillera... »

Et, à l'appui immédiat de sa thèse, M. Ribot, sans perdre de temps, jeta comme un cri du cœur cet avertissement qui ne saurait trop être médisé :

« Il n'est pas de Français qui n'ait le devoir de travailler après la guerre ; celui qui, ne travaillant pas, se bornera à vivre des rentes transmises par ses aïeux, celui qui ne fera pas pour la communauté l'effort nécessaire, celui-là ne méritera pas du pays !... Travaillez ! Travaillez ! là est le salut de notre patrie ! »

Comprendre et travailler : tel est donc, sachons-le bien, le secret des victoires pacifiques de demain.

QUAND UNE FEMME EST-ELLE VIEILLE ?

INTERROGATION bien indiscrete !

Telle est cependant la question que vient de poser à ses lecteurs un magazine anglais.

« Une femme n'est jamais vieille tant que son cœur reste jeune. »

Ainsi concluent la plupart des réponses. On en relève pourtant, çà et là, de plus piquantes — celle-ci, par exemple :

« Le meilleur remède contre la vieillesse est de sentir vibrer son cœur au moins une fois par an... même si ce n'est que pour son mari ! »

Dur — oh combien ! — ce même si ce n'est... !!!

Voici maintenant l'avis prosaïque d'un commerçant :

« Je dirai qu'une femme est vieille quand, faisant des achats, elle ne sait plus saisir une bonne occasion... »

Passons enfin, pour conclure, à une opinion plus autorisée : celle d'une femme-auteur :

« Une femme est vieille quand elle s'empresse à savoir l'âge d'une autre femme qu'elle rencontre... ou quand elle ne cherche plus à connaître l'effet qu'elle produit sur un homme... ou quand elle devient mauvaise langue... »

Moralité : si vous ne voulez point vieillir, mesdames, ne soyez jamais médisantes...

PLUS DE 138 MILLIONS !

PLUS ça va, plus l'affluence devient considérable dans les métros de la capitale, où les voyageurs, entassés comme des harengs en un baril, se trouvent voués aux horribles compressions d'un véritable « encaissement » !

Encaissement dont gémissent les Parisiens, surtout depuis qu'arrivent les chaleurs...

— Ils exagèrent ! pensent peut-être les provinciaux.

Ils exagèrent ?... Ah ! non, certes ! Voyez plutôt l'effarante statistique qui vient d'être établie.

Savez-vous combien le métro a transporté de « clients » pendant le premier trimestre de 1919 ? Plus de 138 millions !!! Ce qui fait la bagatelle de plus de 1.500.000 par jour !

Ne soyons donc pas étonnés que — toujours d'après les calculs de la statistique — la simple majoration d'un sou par ticket de métro, récemment décretée, soit appelée à produire, d'ici un an, un boni de 28 à 30 millions !

Assez coquet, n'est-ce pas ?

L'AURORE D'UN RENOUVEAU

LA repopulation est, pour la France, une question vitale, sur laquelle nous aurons souvent à revenir.

Bornons-nous pour aujourd'hui à enregistrer à ce propos une encourageante statistique.

On a signalé l'autre jour à Paris, pour l'ensemble de la semaine écoulée, 824 mariages et 775 naissances contre 739 décès.

C'est, depuis 1914, la première fois qu'on a le plaisir de constater, par rapport aux décès, un excédent de naissances.

Il y a là, semble-t-il, l'aurore d'un renouveau : saluons-la joyeusement.

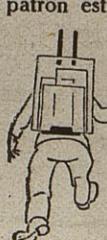
AVIS AUX DÉMOBILISÉS

UN « démobilisé » demande à son patron de lui rendre son emploi d'avant-guerre : le patron est-il fondé à rejeter cette demande, en versant à l'intéressé la somme d'argent forfaitaire prévue par l'ancien contrat en cas de rupture et augmentée des « gages à échoir pendant la durée du délai de préavis » ?

Ou, au contraire, le « démobilisé » a-t-il le droit d'exiger la réintégration effective dans son emploi ?

Cette deuxième thèse est la bonne : ainsi en a décidé, par un jugement qu'il vient de rendre, le tribunal civil du Havre.

Il est intéressant d'en prendre note.



Un nouveau Sport national : Le Camping

En groupant la semaine dernière pendant deux jours, les dimanche et lundi de Pentecôte, tant à Villennes, sur la Seine, que dans la belle forêt domaniale de Marly, plusieurs centaines de touristes et de campeurs, le Touring-Club de France a voulu apporter au lendemain de la guerre une consécration officielle à ce nouveau sport qu'est le camping, tout en affirmant sa volonté de développer plus que jamais le tourisme dans notre patrie pour en faire l'un des éléments essentiels de la richesse et de la prospérité nationales.

Le président de la République, en acceptant d'honorer de sa présence ce pique-nique organisé à la place Royale dans la forêt de Marly, a voulu montrer lui-même le haut intérêt qu'il apporte à cette œuvre touristique.

Il nous souvient, il y a quelque dix ans à peine, de l'étonnement, de la réprobation même, qui nous accompagnait lorsque nous partions pour aller reposer sous la tente ou dans les granges, lors de nos premières sorties. Il paraissait extravagant de vouloir coucher sur la terre quand nous pouvions si facilement disposer de lits moelleux.

Cependant le développement de la vie sportive et du tourisme, l'organisation et l'accroissement du mouvement des éclaireurs ou boys-scouts, incitaient de plus en plus les jeunes gens à s'imprégner de vie active. Les campements sous la tente, les camps de vacances, se multipliant de plus en plus, faisaient pénétrer en France la notion du camping inauguré en Angleterre par les « Rowingmen » sur les bords des lacs et des belles rivières d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse.

La guerre, en nous soumettant pendant quatre années, hommes faits et jeunes gens, à la dure vie des camps et des tranchées dans des conditions matérielles et morales souvent épouvantables, a montré la résistance prodigieuse de l'homme aux fatigues physiques.

Le camping sera demain, nous n'en doutons pas, pour des centaines de milliers de Français, combiné avec tous les autres genres de sports, l'une des grandes forces de régénération de notre chère patrie, qu'il soit effectué en auto, en roulotte, ou sur des yachts de rivières avec le confort le plus luxueux, ou que, plus modestement, il se poursuive à pied ou à bicyclette.

Si de tous les modes de tourisme, le camping nautique est celui qui, à nos yeux, recèle les joies les plus profondes et les plus intenses, le camping pédestre est celui qui sera appelé évidemment, par la force et la nature même des choses, à être le plus populaire et le plus répandu. Il se combine d'ailleurs très facilement avec la bicyclette qui en accroîtra très largement le rayonnement à travers les campagnes de France.

La marche est et restera par excellence le sport démocratique ; elle est aussi le plus nécessaire de tous les exercices et ne demande pour son application qu'une bonne paire de chaussures et un peu d'entraînement.

S'il est possible de faire d'excellentes excursions en couchant dans des granges, en déjeunant de repas froids préparés sommairement ou emportés avec soi de la maison ou de l'hôtel, comme cela se pratique si souvent en montagne, le véritable camping, celui qui donne le sentiment le plus complet d'indépendance, demande cependant une certaine préparation et doit être bien conduit.

Parmi les éléments essentiels à considérer dans son organisation interviennent surtout le choix des compagnons de voyage, le matériel de camping et l'étude du terrain sur lequel il doit se dérouler.

Quand on ne voyage pas en famille, le père, la mère et les enfants, ce qui est bien le plus charmant plaisir qui soit sur terre, il est bon de se grouper entre camarades d'âge et de caractère à peu près semblables, décidés à subordonner sans hésitation leurs préférences personnelles à l'intérêt général, animés d'un esprit de profonde solidarité, unis par des liens vraiment fraternels. Il faut que tous consentent sans hésitation à obéir au chef responsable, élu par tous, et capable de prêcher toujours d'exemple, de se dévouer pour ses compagnons de route, d'organiser et de prévoir tous les détails de l'excursion.

Dans les groupes importants, le capitaine de route se fera d'ailleurs aider par divers concours.

Un intendant se chargera de l'ordinaire et de tout ce qui concerne l'alimentation et la cuisine ; un trésorier tiendra la bourse commune avec l'appui d'un comptable émérite ; un chef de matériel aura la garde et l'entretien du matériel collectif, chacun gardant une très large initiative dans cette œuvre de collaboration générale.

Ce fut par un indicible fou rire que, jadis, à notre première sortie nocturne pour aller errer dans la forêt de Compiègne, nous vîmes l'un de nos compagnons de route venir à la gare Saint-Lazare en costume de ville avec un tube sur la tête. Il nous fallut nous convaincre que ce n'était

pas une erreur volontaire, mais le résultat d'une totale ignorance des conditions mêmes du voyage. Certes le camping peut s'effectuer avec peu de chose en vérité sur le dos et presque rien dans les poches, mais encore faut-il le matériel convenable, d'ailleurs facile à acquérir, et propre au but visé, pouvant servir dans la vie ordinaire comme dans les excursions. D'autre part, savoir se limiter au strict nécessaire est le propre du piéton qui désire marcher loin et longtemps.

L'habillement comprend essentiellement un vêtement de laine solide, imperméable à l'eau mais non à l'air, formé d'un veston à quatre poches à rabat et fermeture à bouton, d'une culotte cycliste ample à fond double, d'une chemise de flanelle ou d'un chandail cycliste, de bas cyclistes ou de chaussettes de laine neuves et bien ajustées, avec des bandes molletières ou des guêtres de cuir. Enfin, comme couvre-chef, un chapeau de feutre mou, un bérét ou une casquette, et aux pieds de fortes chaussures bien ajustées, graissées et cloutées en parfait état.

Quant à l'équipement individuel, si minime qu'il soit, il trouvera sa place facilement dans le havresac modèle militaire, dans la musette ou dans le sac tyrolien bien connu. Il comprend le linge de rechange, le nécessaire de toilette et de couture, les allumettes ou le briquet pour faire du feu, le couvert en fer battu ou en aluminium, la petite trousse médicale.

Dans les poches se placent quelques pièces d'identité, un stylo, la boussole, un petit carnet. La canne ferrée à la main, le bidon d'un litre en sautoir, le capuchon et le sac de couchage sur le sac compléteront l'équipement individuel du campeur.

Le matériel collectif de camping comprend, de son côté, une tente légère mais solide, imperméable à l'eau, genre bonnet de police ou canadienne, à double toit et toile pour placer sur le sol, le fourneau Primus à pétrole sous pression si l'on ne veut pas recourir au classique feu de bois, le matériel de cuisine pour faire la popote : plat, marmite, etc. ; la lan-

terne, les cartes cyclistes ou de l'état-major pour repérer son chemin. En outre, il faut ajouter la hache-marteau pour couper son bois, la pelle-pioche pour faire tous les travaux du bivouac, les seaux en toile pour s'approvisionner d'eau ; enfin des sachets à vivres pour éviter le contact compromettant du linge de corps avec le fromage, le thé ou le sucre.

Rendus à la gare à l'heure dite, les campeurs se comptent ; les billets pris, l'on s'embarque et en route pour le grand air !

C'est la détente qui commence ; c'est une vie nouvelle qui s'ouvre... pour quelques heures... pour quelques jours à peine, mais qu'importe ! on en jouit pleinement.

Puis à la petite ville la troupe descend, l'excursion véritable commence.

Le matériel mis sac au dos, ou arrimé sur les bécane ou dans la voiture, la colonne s'ébranle, le pas soutenu par des chants et les facéties des uns et des autres.

Ce sont alors les surprises, les péripéties du voyage.

A Tiffauges, en Vendée, nous fûmes pris pour une tournée de comédiens ambulants et on nous offrit gravement l'hospitalité pour faire une représentation ; à Croix-de-Vie, sur les bords de l'Océan, notre petite bande fut confondue successivement avec des ingénieurs hydrographes et des réfugiés russes !

Après la marche du matin, c'est l'installation au bord de la rivière, la construction du foyer, la préparation du repas confiée au meilleur cuisinier de la bande, pendant que la baignade augmente l'appétit.

Le soir, après le dressage de la tente, l'organisation du couchage, le dîner plus copieux et plus complet, viennent les douces heures du repos, la correspondance aux absents, les rêveries solitaires, pendant que la nature progressivement s'apaise et s'endort.

Tous ceux qui ont goûté au charme exquis de ces soirs d'été aspirent à les revivre, et leur suite d'année en année forme un ensemble impérissable d'impressions toujours vivantes, qui unissent à jamais ceux qui les ont partagées.

Chaque jour, jusqu'à l'heure du retour, apporte ainsi son faisceau de souvenirs. La visite des monuments historiques, des sites que l'on découvre en dehors de tout guide officiel, des petites villes dont on partage la vie pour quelques heures, des fermes où l'on pénètre dans l'intimité des ruraux, donnent au camping une caractéristique unique que l'on ne retrouve dans aucun autre sport et qui s'ajoute, ne l'oublions pas, à l'exercice physique continu, à l'entraînement qui résulte de la marche à pied ou à bicyclette, ou de la manœuvre des avirons, ou de l'utilisation de presque tous les autres sports de grand air.

H. BONNAMAUX
Membre de la Commission du Camping au T. C. F.



LE DÉJEUNER DANS UNE PARTIE DE CAMPING AUX ÉTANGS SAINT-PIERRE.

LES CHEFS DES ARMÉES ALLIÉES SUR LE RHIN



Le général sir H. Robertson, commandant l'armée britannique d'occupation, est allé conférer à Mayence avec le général Mangin au sujet de l'éventualité d'une avance des troupes en Allemagne. En haut de la page, c'est l'arrivée du général Robertson, et, à côté, le général Mangin dans son cabinet de travail. Au-dessous, les deux généraux passant en revue les troupes françaises. Ici, le général Mangin assistant à la relève de la garde composée de Sénégalaïs.

La Crème TEINDELYS

pour la beauté du teint

*Tient la poudre.
Assure une carnation exquise.*

La crème Teindelys suave, parfumée, conserve la fraîcheur de la jeunesse, embellit, efface les rides.

ARYS — PARFUMS DE LUXE — 3, rue de la Paix, Paris

Crème Teindelys : le pot, 5 fr. ; fco 6 fr. — Poudre Teindelys : 4 fr. ; fco 5 fr. — Savon Teindelys : 4 fr. ; fco 5 fr. — Eau Teindelys : 10 fr. ; fco 13 fr. — Bain Teindelys : 4 fr. ; fco 5 fr. — Lait Teindelys : 12 fr. ; fco 15 fr.

Aucun eauco contre remboursement. — Eauco fco au-dessus de 30 fr.

Envoy sur demande du "Carnet de Beauté", par le Dr Regnondon

Un jour viendra

Parfum troubant pénétrant et captivant

*Extrait
Lotion
Poudre
Eau*

Le flacon de Lalique Franco contre mandat-poste de 33 fr. Le flacon réclame f. 16.50

UN JOUR VIENDRA...

ARYS, 3, rue de la Paix, Paris. Toutes Parfumeries et Grands Magasins

NOS CONCOURS

CONCOURS N° 50 (en 12 séries)

Ligne 1.200 fr. de Prix dont 600 fr. en espèces

LE TESTAMENT (9^e Série)

Un vieux maniaque a placé dans son coffre, à côté des valeurs qui forment une partie de son héritage, une somme de 7.453 fr. 70 de monnaies diverses neuves; ces monnaies sont placées en piles de différentes hauteurs et chaque pile est constituée par une monnaie unique.

Il y a douze piles; ces piles représentent donc douze monnaies différentes. Le maniaque s'est contenté d'indiquer dans son testament, par des lignes noires, la hauteur très exacte de chaque pile.

Il lègue cette somme à celui de ses héritiers qui sera capable de dire le premier quelle somme et quel genre de monnaie sont représentés par chaque ligne.

Ces pièces sont toutes françaises; l'or, l'argent, le nickel et le bronze sont représentés.

NEUVIÈME QUESTION

Quelle est la somme représentée par la ligne n° 9?

LES RÉPONSES DEVONT NOUS PARVENIR EN UNE SEULE FOIS, APRÈS LA PUBLICATION DE LA DOUZIÈME SÉRIE.

N° 9

LISTE DES PRIX :

1 ^e PRIX	250 fr.	4 ^e PRIX	50 fr.
2 ^e	150 "	5 ^e	25 "
3 ^e	75 "	6 ^e au 10 ^e PRIX	10 "
100 Souvenirs d'une valeur de		6 fr.	

Pochette Surprise BON N° 2
7^e Série
À découper et à coller sur le Bulletin de demande.

CONCOURS N° 50 (9^e Série)

BON DE CONCOURS
A découper et à coller sur la feuille de concours.

PRIX EN ESPÈCES: Frais de mandat correspondant au montant du prix.

Montres	0.40	Services aluminium	0.40
Colliers de perles	0.40	Gobelets	0.40
Bagues	0.40	Fume-cigars et cigares	0.25
Jumelles	0.50	Appareils photographiques	1.00
Porte-plume réservoirs	0.40	Fusils	1.30
Blouses lingerie	0.40	Stylograph	0.40
Vases Méran	1.00	Porte-crayon argent	0.25
Morceaux de musique	0.40	Pots à fleurs	0.70
Boîtes dentifrice	1.25	Boîtes parfumerie	1.25
Colis ménage	1.25	Trousse rasoir	1.25
Rasoirs mécaniques	0.40	Flacons de parfumerie	0.50
Nécessaires chaussures	0.70	Jeux	1.35

AVIS IMPORTANT

Les gagnants qui n'auront pas réclamé leur prix dans un délai de TRENTÉ JOURS à dater de la publication des résultats seront déchus de leurs droits.

C'est par erreur que la 6^e Série du Concours n° 50 a été publiée deux fois.
IL Y A DONG LIEU DE SUPPRIMER LA SÉRIE 6 PARUE DANS LE N° 240.

Le Merveilleux Rasoir Automatique



"UP TO DATE"

dans un riche écrin maroquinier, avec 2 lames suffisamment épaisses pour supporter un repassage journalier et durer plusieurs mois

vous est offert au prix de Valeur réelle :
14 fr. 40 ✦ **30 francs**

ESSAYEZ...

ce merveilleux instrument 8 jours et si vous n'en recevez pas toute satisfaction, renvoyez-le, à nos frais, et la somme de 14 fr. 40 vous sera remboursée intégralement. Ce rasoir est fabriqué en France, il diffère de tous les autres systèmes.

Impossible de se couper
FUT-ON MANCHOT OU AVEUGLE

Catalogue illustré franco ... Agents demandés partout

Établissements NEW-AMERICA
Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes)

PRIME

La Société des Grands Portraits

... exécute pour ...
les LECTEURS du PAYS DE FRANCE
une nouvelle série de Magnifiques Agrandissements

... 30x40 PRIME ...

TARIF FRANCO
sur demande adressée au SERVICE DES PRIMES :

17, r. de Châteaudun, Paris



LES GALERIES LAFAYETTE

sont par la transformation et les agrandissements de leurs Rayons d'ameublement
LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE pour tout ce qui concerne LE MOBILIER - LES INSTALLATIONS LA DECORATION ARTISTIQUE

aucune taxe de luxe n'est perçue en sus des prix marqués

Sauvez vos dents

GIBBS

a inventé & perfectionné depuis plus de 50 ans

ses DENTIFRICES

A BASE DE SAVON

"Lavez vos dents comme vos mains"
— car le savon seul est nécessaire —

3

FORMULES



BOITE COURANTE 2 fr. 50
Savon dentifrice au pour boîte courante 1 fr. 25



BOITE DE LUXE 3 fr. 50
Savon dentifrice au pour boîte de luxe la boîte de 2 pains 3 fr. 50

Exigez le
GIBBS
Authentique



PATE DENTIFRICE A BASE DE SAVON

Exigez le
GIBBS
Authentique

P. THIBAUD & C°, 7 et 9, rue La Boëtie, Paris.

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs filles la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour leur assurer une bonne formation.

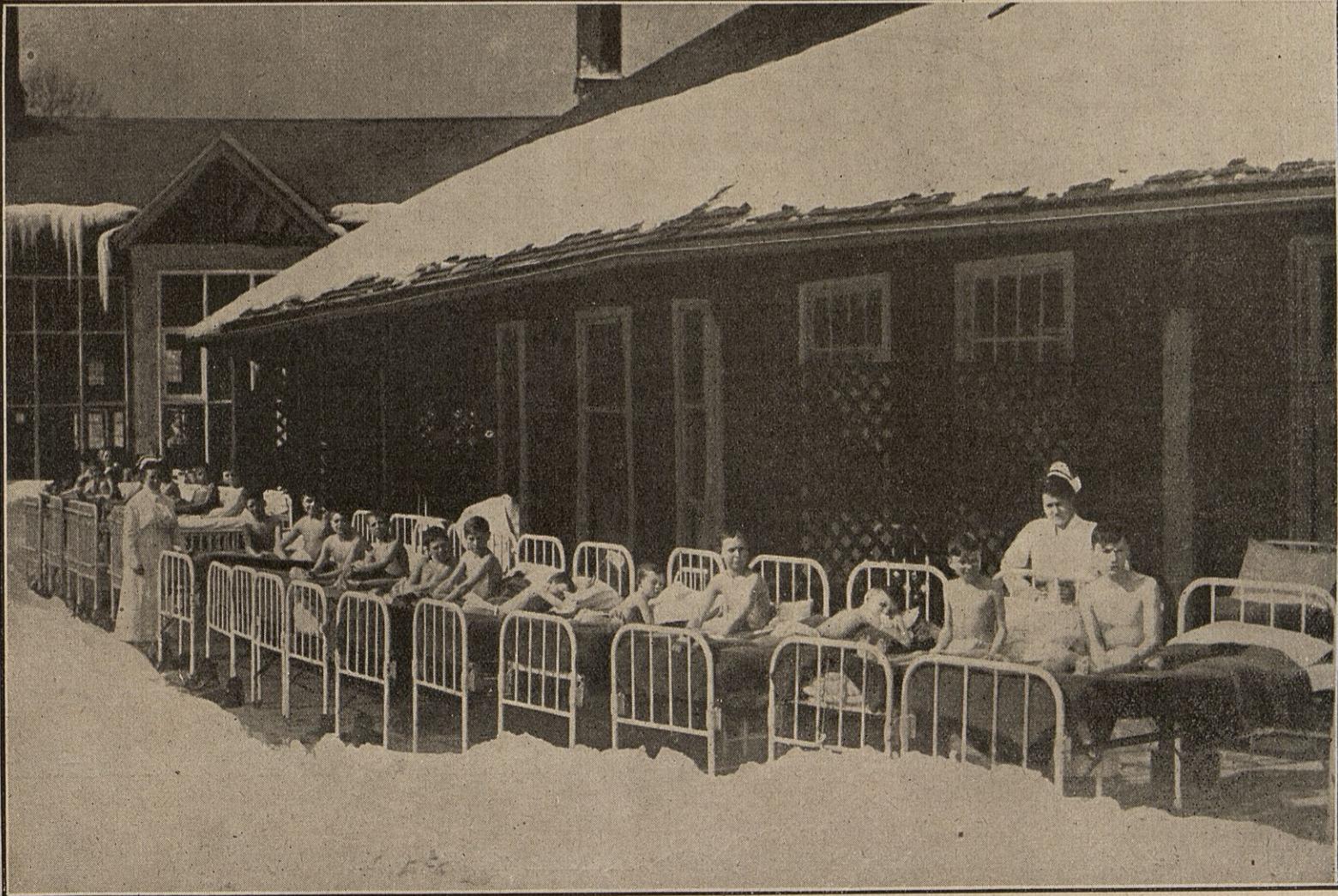
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY. Celles qui craignent les accidents du RETOUR D'AGE doivent faire avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY une cure pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr., franco gare, 5 fr. 60. Les quatre flacons, 20 fr. franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.
(Notice contenant renseignements gratis)

UN SANATORIUM ORIGINAL AUX ÉTATS-UNIS



Aux Etats-Unis on emploie tous les moyens pour lutter contre la tuberculose. Il y a à Perrysburg, près de Buffalo, un sanatorium où les enfants atteints de tuberculose des membres ou de l'abdomen sont traités par l'exposition grande à l'air et au soleil par tous les temps. Même par les froids rigoureux ils jouent et dorment au grand air, comme on le voit par ces photographies prises sous la neige. Ils sortent de là robustes, aptes à la lutte pour la vie.



LA MOYENNE DE HUIT HEURES.

— Je ferai seize heures demain ou vingt-quatre après-demain. Aujourd'hui je ne suis pas dispos !